

FRANCHIR UN CAP DIFFICILE



# 2 HEURES D'ACCOMPAGNEMENT pour faire le point sur votre exploitation.

GRATUIT

Réservez vos 2 heures gratuites  
d'appui technique avant le 10 novembre : **02 43 29 24 61**

## NE RESTEZ PAS SEUL

La Chambre d'agriculture vous écoute, vous informe  
et vous accompagne :

- conseillers spécialisés vous proposant un appui personnalisé,
- réseau de références départementales,
- outils de pilotage paramétrés en fonction de nos caractéristiques locales,
- programme de formations adapté,
- groupes techniques en lien avec la FDGA...



15 rue Jean Grémillon  
CS21312  
72013 Le Mans Cedex 2  
Tél. : 02 43 29 24 24  
Fax : 02 43 29 24 25  
accueil@sarthe.chambagri.fr



# ÉTUDIONS ENSEMBLE VOS MARGES DE MANŒUVRE

Devant les difficultés que traversent les exploitations sarthoises, votre Chambre d'agriculture mobilise les compétences de ses collaborateurs pour vous accompagner dans le cadre d'un plan d'actions prioritaires élevage/cultures.

**NOS ÉQUIPES se tiennent à votre disposition pour répondre à vos besoins et pour vous accompagner dans vos décisions :**

## ENTREPRISE

---

- bilan après récolte et productions animales,
- point de situation de crise : "Y voir clair",
- point de trésorerie,
- accompagnement REAGIR – entreprises fragilisées.

## ELEVAGE

---

- bilan des stocks fourragers : état des stocks (quantité, qualité) et gestion pour passer l'hiver, niveaux de production à attendre,
- leviers de productivité pour améliorer la conduite du troupeau en fonction de vos objectifs de production (bilan des vêlages, sélection, stratégie alimentaire),
- calcul des coûts de production,
- coût de fonctionnement des bâtiments.

## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

---

- appui "morte saison" pour ajuster vos itinéraires culturaux (semence, phyto...),
- calcul du prix de revient de vos cultures (poste par poste) pour sécuriser votre revenu,
- préparation au plus juste de votre commande d'engrais, sans pénaliser vos cultures.

## AUTRES PISTES

---

- analyses de laboratoire pour mesurer la valeur exacte de vos fourrages et de vos effluents d'élevage en vue d'ajuster vos interventions,
- diversification/circuits courts : opportunités pour votre exploitation,
- diagnostic de performance énergétique pour réduire votre facture,
- recherche de revenus complémentaires par la valorisation du bois de votre exploitation,
- échanges parcellaires entre voisins : gain en temps de travail et économies financières.

## UN PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES

pour tous les agriculteurs du département

« Au regard de la situation actuelle, ne cédon pas à la tentation d'un repli sur soi.

Maintenant, plus que jamais, nous ne devons rien lâcher. Echanger, formuler ses difficultés, se former, rejoindre un des groupes techniques (cultures/élevage/irrigation) mis en place avec les groupes de développement, c'est conserver une démarche volontaire qui nous permet d'aller chercher toutes les marges de manœuvre possibles, comparer nos pratiques et les faire évoluer.

Votre Chambre d'agriculture sollicite, par ailleurs, les élus du territoire en vue de développer des financements ou aides pour des actions collectives ou individuelles ».

Jean-Loïc LANDREIN,  
Président de la Chambre d'agriculture.

### UN DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR VOUS PERMETTRE :

- de prendre du recul,
- échanger sur vos pratiques avec un conseiller spécialisé,
- rechercher des solutions à mettre en œuvre immédiatement.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VOUS PROPOSE :

**2 HEURES  
GRATUITES  
D'APPUI**

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE DE NOS  
CONSEILLERS POUR :

- faire le point de votre exploitation
- échanger avec un technicien sur vos pratiques
- rechercher les solutions possibles pour franchir ce cap difficile

**Réservez votre rendez-vous  
avant le 10 novembre :**

**02 43 29 24 61**

en indiquant le domaine d'intervention souhaité.

Vous profiterez d'un regard externe et indépendant au service de votre autonomie technique et économique.